

UNE AIDE-COVID UTILE À LA COMMUNAUTÉ

Rimouski, le 24 novembre 2022 – Selon le préfet de la MRC de Rimouski-Neigette, Francis St-Pierre, l'aide gouvernementale de 753 219 \$ accordée par le gouvernement du Québec pour faire face aux nombreux aléas de la pandémie de la COVID-19 aura été très salubre pour notre territoire.

« Le bon côté de cette pandémie, s'il en faut, a été de revoir nos façons de faire et de permettre des solutions innovantes à des enjeux importants dans notre développement. Je considère que notre MRC a répondu avec brio à l'objectif principal de combler des besoins liés aux impacts financiers de la pandémie », affirme le préfet.

Les citoyens, les municipalités ainsi que la MRC ont ainsi pu bénéficier d'une importante mise à jour du parc informatique. Ces nouveaux outils ont permis notamment de rendre possible des vidéoconférences accessibles dans les bibliothèques municipales, de développer des solutions technologiques pour le paiement en ligne de permis, d'acheter et de remplacer des équipements numériques comme des portables ou des logiciels utilitaires.

« Il faut aussi rappeler que pendant cette période des enjeux majeurs pour notre région ont été accentués avec la COVID-19, que l'on pense à l'habitation, aux services de garde ou à la carence des entreprises à offrir des commandites à nos organisations locales », note Francis St-Pierre qui souligne que l'aide COVID a permis de financer, entre autres, des infrastructures requises pour des services de garde, d'aider les organisateurs de la 57^e Finale des Jeux du Québec de Rimouski qui n'avaient plus accès aux dons anticipés de l'entreprise privée, elle-même aux prises avec des bouleversements financiers ou l'aide accordée à la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière pour la construction d'unités d'habitations.

« Si parfois les élus municipaux sont critiques envers certaines actions gouvernementales, nous devons aussi reconnaître que ce soutien gouvernemental aux nombreuses clientèles affectées directement ou indirectement par la COVID-19 a été profitable au développement de notre territoire », conclut le préfet.

-30-

SOURCE : Robert Pelletier
Conseiller en communication
418 724-5154 poste 225
418 739-5833 (cellulaire)
communications@mrc-rn.ca